

## **REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021**

Etaient présents : Claude ALAUZET, Jean CAPEL, Christine DELMAS, Yvette PAROUTY-GIRARD, Claudine GOUJARD, Marie-Josèphe IBANEZ, Sylvain MONTADE, Jérôme TIERS

Absents : Julie ALRIQUET, a donné pouvoir à Christine DELMAS  
Martine RICARD, a donné pouvoir à Jérôme TIERS  
Jordy LAVABRE, a donné pouvoir à Claudine GOUJARD

Secrétaire de séance : Yvette PAROUTY-GIRARD

### **Ordre du jour :**

- Vote du compte rendu du 28 Juin 2021
- Etude de potentiel photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics
- Etude opération façades avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Délibération pour la suppression de la caisse des écoles de St Victor et Melvieu
- Sponsoring
- Recensement voirie communale : Ayres
- Questions diverses (colis des aînés, décoration de Noël, projet suite acquisition biens Fabre, devis broyeur d'accotement, Station d'épuration à Bosc : point sur l'étude, compte rendu formation cimetièrre à Millau)

### **Vote du compte rendu du 28 Juin 2021**

Voté à l'unanimité oui

### **Etude de potentiel photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics**

Monsieur le Maire expose :

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et les Communautés de communes qui le composent sont engagés dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse. Celle-ci vise à la fois à réduire de manière importante la consommation d'énergie et à accroître la production d'énergie locale à partir de ressources renouvelables, stratégie réaffirmée récemment à travers le Plan Climat Air Energie Territorial. Le soleil constitue une ressource importante du territoire, aujourd'hui peu valorisée. A travers son programme d'actions, les élus du Conseil syndical du Parc ont souhaité accompagner le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur une éventuelle pose d'équipement photovoltaïque sur les toitures de l'atelier municipal à Melvieu et des salles de fêtes de Saint-Victor et de Melvieu. Après discussion, le conseil décide d'émettre un avis favorable pour la pose de photovoltaïque sur l'atelier municipal de Melvieu et de demander un nouveau tarif afin de pouvoir rajouter la pose d'un isolant.

Pour ce qui est des salles des fêtes il a été décidé d'attendre.

Voté à l'unanimité

### **Etude opération façades avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVOM a évoqué la possibilité d'aider à la rénovation des façades, soit au centre des villages, soit dans les hameaux.

Un projet de périmètre a été établi en collaboration avec le Parc des Grands Causses.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après discussion, le conseil municipal est d'accord sur le principe à partir du moment où tout le monde est concerné (villages, hameaux et les écarts).

Plus de précisions seront demandées.

Voté à l'unanimité

### **Délibération pour la suppression de la caisse des écoles de St Victor et Melvieu**

Chaque année nous devons établir un Rapport Social Unique (RSU) pour l'établissement de la mairie et un autre pour l'école.

Il n'y a aucun agent rémunéré par la caisse des écoles. Tous les agents sont payés par la mairie.

Par conséquent, Monsieur le Maire demande la suppression de la caisse des écoles St Victor et Melvieu afin de ne plus faire de déclaration vide.

Il est précisé que la caisse des écoles est à différencier de l'Association des Parents d'Elèves qui a son propre financement.

Voté à l'unanimité

### **Sponsoring**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de sponsoring reçu par l'association « les Fangios » dont un membre habite la Commune. L'association souhaite participer à la 25<sup>ème</sup> édition du 4L Trophy. C'est une course à travers le désert Marocain durant onze jours consécutifs en 4L.

Après discussion, le conseil municipal décide d'octroyer la somme de 150 euros à l'association « les Fangios ».

Voté à l'unanimité

### **Recensement voirie communale : Ayres**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que suite à une nouvelle résidence principale à Ayres la Commune a dû augmenter la voirie de 60 ML.

Afin que soit pris en compte ce nouveau chiffrage, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après discussion, le conseil municipal approuve cette décision.

Voté à l'unanimité

### **Questions diverses :**

- Colis des aînés : En préparation.
- Décoration de Noël : Une réunion sera organisée afin d'étudier ce dossier.
- Projet suite acquisition biens Fabre : Un rendez-vous a été pris avec un architecte.
- Devis broyeur accotement : Le conseil municipal a étudié 2 devis. Un accord a été donné pour acquisition.

La séance est levée à 19h00